

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Jeudi 13 février 2014 à 14 h 00
au rez-de-chaussée de la mairie

Ordre du jour :

1. Nomination d'un secrétaire de séance et approbation du compte rendu du 6 décembre 2013
2. Finances, approbations des comptes administratifs et des comptes de gestion 2013 des budgets de la commune, de l'eau et de l'assainissement et du lotissement, vote du budget primitif de l'eau et de l'assainissement, admissions en non-valeur des sommes suivantes : 805,32 € sur le budget de l'eau, 1068,96 € et 0,60 € sur le budget principal
3. Agriculture, convention avec la SAFER (Convention d'intervention foncière) et tri-partite SAFER et conseil général (mise en réserve foncière)
4. Voirie,
Régularisations cadastrales et échanges au Lastic et aux Buissons avec l'ADSEA
Prolongation du classement de la voirie du Lastic
Acquisitions foncières pour la station et servitude de passage aux Buissons pour accéder à la station
Chemin de Raton, actualisation du prix d'achat à Monsieur Barnavol (augmentation de la surface achetée)
Chemin des Rosières, acquisitions (régularisation de l'emprise foncière)
Accès au réservoir, fixation du prix d'achat de la servitude de passage
5. Jeunesse, convention avec la MJC de Laragne pour un montant fixé à 10 770,84 € pour l'intervention pendant la période scolaire 2013-2014 d'un professeur de Judo 3 h par semaine et d'un professeur de sport 3 h par semaine
6. Personnel, convention avec le centre de gestion pour la médecine préventive (avenant à la convention Médicom)
7. Eau potable, schéma directeur d'eau potable, lancement de la consultation
8. Assurance, paiement de la franchise responsabilité civile de 457 €
9. Urbanisme, proposition d'une nouvelle convention avec la DDT pour l'instruction des actes d'urbanisme relatifs à l'occupation du sol
10. Bâtiments communaux, demande de Marion Richaume concernant la maison des énergies, avenant à la convention avec la CCIB pour la mise à disposition du clocher de Saint-Arey (exploitation du réseau haut-débit dans le cadre d'une délégation de service public qui doit s'achever au 31 décembre 2014)
11. Questions diverses